

Société de Développement du Landeron

<i>Séance:</i>	Assemblée générale de la Société de développement du Landeron
<i>Date:</i>	Mardi 23 septembre 2020 , 18h30
<i>Lieu:</i>	Aula du C2T, 2525 Le Landeron

Présences : O.Perrot, D.Wälti, R.Perret-Gentil, Y.Frochaux, Y.Jakob, M.Muttner, L.Loeffel

Membres présents: 29 personnes

Membres excusés: A.Peluso, J-P. Sorg, E.Sorg, Ch, Chèdel, B.Chèdel, R.Weber, Ch.Perso, G.Mallet

Scrutateur: -

En ouverture de séance le président mentionne que le lieu habituel de notre assemblée a changé afin de respecter les règles sanitaires imposées par le Covid. De plus aucune demande écrite de modification de l'ordre du jour n'est parvenue 10 jours avant la date de l'assemblée.

1 Procès-verbal de l'assemblée du 24 septembre 2019

Le PV est accepté tel quel à l'unanimité sans opposition, remerciement au secrétaire.

2 Rapport du Président

Olivier Perrot rappelle en préambule les activités principales de la SDL, hormis la gérance du Camping des Pêches, soit le soutien financier et logistique de l'Ecole de musique, de la course des aînées, des diverses fondations telles que la piscine et l'Hôtel de Ville, des décorations florales de notre commune ainsi que le soutien aux sociétés locales lors de manifestations.

Le président énumère les travaux réalisés pendant l'année, soit la réfection de l'enrobé bitumineux à l'entrée du camping de passage pour protéger la réception lors de fortes pluies, l'installation d'un Restobox devant le magasin pour permettre au gérant de disposer d'un débit de nourriture conforme au SCAV ou encore le réaménagement de la plate-bande devant la réception complimentée par les visiteurs.

Le Covid nécessita des aménagements particuliers tant au niveau de l'accueil que des installations sanitaires pour les rendre conformes aux exigences fixées par l'OFSP et par le canton.

La fréquentation du camping de passage est exceptionnelle bien que la saison n'ait débutée que le 6 juin au lieu du 1^{er} avril. Cette fréquentation est due principalement aux visiteurs suisses, principalement suisses alémaniques. Il reste encore 3 ½ semaines jusqu'à la fermeture et si la fréquentation reste identique, nous pourrions atteindre les chiffres de 2019 qui étaient un record.

Le président remercie les gérants MM. Frédérique Jost et Marcel Zurflueh ainsi que le personnel du camping pour leur engagement.

3 Comptes 2019

Le caissier, M. Wälti, présente les comptes

	Ecole de musique	Camping	Général
Revenus	135'000.-	1'229'500.-	729'800.-
Dépenses	220'700.-	502'500.-	707'200.-
Déficit/Bénéfice	-85'700.-	727'000.-	22'600.-

Société de Développement du Landeron

Au bilan, le capital au 31.12.2019 se monte à CHF 883'993.-

Quelques questions sont posées :

- Qu'est-ce que le point I interroge Th.Linder? C'est le point d'information au Kiosque lui répond le Président.
- Sur quelle période cet exercice se porte demande M.Ansermet? La période du 1.1.2019 au 31.12.2019 répond le caissier.
- M.Ch Zaugg est surpris que l'électricité soit un revenu. Le caissier répond qu'il n'y a que le solde qui est mentionné dans les comptes et celui-ci est bénéficiaire.
- Que représente le salaire brut demande M.El-Labbane? Les deux gérants ainsi que le personnel du camping répond le Président.

4 Rapport de l'organe de contrôle

Le président lit le rapport de la fiduciaire Leitenberg & Associés SA.

Les comptes et le rapport sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité sans opposition.

5 Rapport de la Fondation de la piscine du Landeron

Le président du conseil de Fondation de la piscine du Landeron, Yves Frochaux mentionne que la piscine a pu ouvrir que le 6 juin jusqu'au 6 septembre avec des règles spéciales Covid.

Pour parer à cette ouverture tardive un rabais de 25% fut octroyé sur les abonnements saisonniers mais cela ne suffit pas pour atteindre le budget 2020, soit en dessous de 9% du budget ou de ~25% en moyenne des 3 dernières années.

Il poursuit avec quelques points :

- Les cours d'aquagym rencontrent un véritable succès malgré les règles de distanciations imposées.
- Quelques accidents sans gravité dûs à des jeux sur le terrain et de piqûres d'insectes.
- L'équipe de la piscine se compose d'un chef d'exploitation, de deux gardes fixes, de trois caissières et d'une quinzaine de gardes auxiliaires.
- La saison 2021 sera certainement encore liée aux risques sanitaires.
- 2021 sera également le 50^{ème} anniversaire de la piscine.

Yves Frochaux, au nom du conseil de fondation, remercie chaleureusement la SDL pour son soutien financier, qui permet une diminution de la charge de la commune du Landeron.

6 Rapport sur l'école de musique

M. Schnyder absent, aucun rapport ne put être lu, ce point est passé.

7 Rapports sur les loisirs des aînés

Loisirs des Aînés

Le Président lit le rapport transmis par Mmes.D.Houriet et N.Ansermet. Il relate la traditionnelle course surprise d'une journée en car qui les amena dans le canton de Soleure où le repas a ravi chacun, les nombres de participants sont constant c'est-à-dire ~40 pour la course, ~30 pour les conférences/films et ~60 pour l'après-midi de Noël, du loto et du dîner qui se déroule au printemps à la Capitainerie. La crise sanitaire a fait cesser les activités dès la mi-mars et les responsables espèrent qu'elle ne perdura pas en 2021. Finalement Mmes.D.Houriet et N.Ansermet terminent leur rapport par leurs remerciements à la Commune pour la mise à disposition de la salle ainsi que la SDL pour son soutien financier tout au long de l'année.

Cours des Aînés

Yves Frochaux mentionne que la course n'a pas eu lieu et qu'elle est reportée en 2021.

8 Budget 2021

Le budget distribué lors de l'accueil et de la signature de la liste de présence est commenté par le caissier.

Une question de M.Mallet sur l'augmentation de la décoration florale de 2019 et de 2020 par rapport aux années précédentes. Le Président et le Caissier répondent que cette augmentation vient de la reprise à notre charge des 40 bacs à fleurs répartis sur la commune, entretien réalisé par le passé par la commune, et du nouvel réaménagement du rond-point à l'Ouest du village.

Au vote, le budget est accepté à l'unanimité sans opposition.

9 Nomination de l'organe de contrôle

La nomination de la fiduciaire Leitenberg & Associés SA est acceptée à l'unanimité sans opposition

10 Divers

M.Savoie demande si la SDL pourrait réparer la fontaine vers l'Antica Roma qui ne coule plus depuis quelques années. Le président répond que cet entretien est du ressort de la commune. M.Egger, représentant communal, répond également qu'ils travaillent à la recherche technique du problème bien que ces temps l'économie d'eau est de vigueur sur les fontaines villageoises. Il mentionne que le projet de raccordement au réseau d'eau venant de Neuchâtel devrait palier à ce manque d'eau l'été.

M. Lehmann rapporte l'enchantement qu'il a reçu de visiteurs sur le nouvel réaménagement des sanitaires de passage.

Est-il vrai que les tenanciers du restaurant du camping de passage démissionnent demande M.El-Labbane? Oui répond le Président, après plusieurs années ils ont décidé de partir. Par ailleurs, nous avons déjà reçu plusieurs dossiers pour la reprise du restaurant.

M.Hinkel informe que l'association en charge du 700^{ème} anniversaire du village en 2025 s'approchera de la SDL pour un soutien financier avec un dossier.

M.Egger, représentant des autorités communales, transmet au comité le bonjour des autorités et les remerciements pour tout le travail bénévole que la SDL réalise au sein du village, comme le fleurissement abordé pendant l'assemblée, ou encore de la confiance qu'elle peut recevoir de la SDL.

M.Getulio demande si la SDL pourrait construire un gendarme couché sur la route de Neuchâtel entre le rond-point et les feux. Ce n'est pas de la compétence de la SDL lui répond le Président et lui propose de s'approcher des autorités communales avec cette demande.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa présence et l'invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h20

Le Président
Oliver Perrot

Le secrétaire PV
Laurent Loeffel